



Châtenois INFOS

Décembre 2009

Bulletin d'information N° 28



Une élection très prisée!

Pas moins de 21 candidats pour 8 places! Les enfants de l'Ecole Primaire de Châtenois ont une nouvelle fois manifesté leur intérêt pour les activités proposées dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants.

Ils étaient nombreux cette année encore à avoir posé leur candidature lors de l'élection, suivie avec beaucoup d'attention, le 22 septembre 2009. De nombreuses affiches avaient été soigneusement réalisées en amont pour présenter leurs idées lors de la préparation de ces élections.

Les nouveaux élus:

- Pelin ER
- Thomas GILL
- Julie HAAG
- Lucas KLEIN
- Martin LEGATO
- Margot RUNGETTE
- Valentine SEILLER et
- Cylinia SOLATGES

sont prêts à s'investir aux côtés de leurs aînés, qui ont eux fait preuve d'une belle régularité l'an passé.

Lors de la 1^{re} séance du Conseil le 13 octobre, les jeunes conseillers ont eu droit à une visite des locaux de la Mairie, ainsi qu'à la présentation du personnel et au fonctionnement des différents services. Les combles, avec les archives de la Commune et l'accès à l'horloge de la Mairie, ont tout particulièrement aiguisé la curiosité des jeunes visiteurs...

Puis diverses actions ont été arrêtées pour cette année 2009/2010:

Participation à la **Cérémonie** du mercredi **11 novembre**: lecture d'une lettre écrite depuis Paris d'une jeune fille à ses parents et à son frère, le poilu Edmond Massé, que la guerre vient d'épargner.

20^e anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, en partenariat avec Amnesty International Sélestat et le Centre International des Droits de l'Homme (16B Place du Marché aux Choux à Sélestat):

Animation sur la déclaration des Droits de l'Enfant le jeudi **26 novembre à 17h** en Mairie,



SOMMAIRE

Conseil municipal des enfants	p. 2	Environnement	p. 23
Edito	p. 4	Divers	p. 25
Vie municipale	p. 5	Résultats des maisons fleuries	p. 26
Histoire	p. 11	Carnet	p. 27
Vie associative	p. 16	Manifestations	p. 28

Préparation d'une banderole le lundi **7 décembre à 17h** en Mairie,
Participation à la retraite aux flambeaux à Sélestat le **mercredi 9 décembre**.

Banque alimentaire le samedi **28 novembre**.

Participation au **Téléthon** le samedi **5 décembre**, avec reprise du spectacle d'ombres « **Le Petit Prince** » à **14h30 et 17h**.
Répétition à l'ELT le **jeudi 3 décembre à 17h**.

Participation des enfants qui le souhaitent à la distribution des paquets de Noël aux personnes de la Maison de Retraite, **semaine du 7 au 11 décembre**.

En janvier, démarrage d'un travail préparatoire visant à sensibiliser les automobilistes au respect de la zone 30 dans la traversée du village.
Création de tracts de format A5 (avec date limite de dépôt pour permettre les tirages) distribués aux automobilistes en début d'après-midi un **samedi de printemps**, lors d'une opération en partenariat avec les services de Gendarmerie et la Presse.

Création de panneaux pour le respect de la limitation à 50km/h dans le « *Neuerweg* ».

Participation au **Carnaval de Châtenois** organisé par l'association « *Les P'tits Bouchons* » le samedi après-midi **6 février**.

La Confrérie du CM Enfants aura revêtu ses plus beaux atours pour remettre aux carnavaliers les clés de la Cité aux côtés des élus, et clôturera les festivités lors de la crémation de la sorcière...

Accueil retour du **CM Enfants de Marckolsheim** en **mars**, entre vacances de février et de Pâques.

Tenue du **Stand du Commerce Equitable** le dimanche **2 mai** lors de la Foire St Georges.

Participation à la **Cérémonie du samedi 8 mai**.

En introduction aux prochaines élections régionales, **visite** le mercredi **20 janvier de la Maison de la Région Alsace**, avenue Schutzenberger à Strasbourg, avec un bâtiment qui prend en compte les exigences de la Haute Qualité Environnementale (HQE) et le Développement Durable.

Le déplacement se fera sur la journée, avec le matin visite des locaux de la **Banque alimentaire** (*Plaine des Bouchers*), et l'après-midi visite de la **Maison de la Région** et du **Musée Alsacien** quai St Nicolas.

Un spectacle (*toutes les idées sont les bienvenues*) **à faire partager** :
aux résidents de la Maison de Retraite du Badbronn le mercredi **28 avril** (partage du temps du goûter avec les résidents),
aux résidents des Foyers d'accueil du « *Châtaignier* », du « *Charme* », du « *Moulin* » et du « *Castel* », et aux Enfants du « *Tournesol* », le mercredi **5 mai** (*suivi d'un goûter*) et à leurs camarades plus jeunes des Ecoles Maternelles dans la matinée du jeudi **6 mai**.

Plantation de fleurs devant l'Espace *Les Tisserands* **courant mai**.

Participation à la **Fête des Remparts** du dimanche **13 juin**.

Les jeunes conseillers souhaitent par ailleurs :

- Veiller à la bonne utilisation de l'abri vélos devant l'école primaire.

- Que soient mieux protégés les enfants des voitures sur le parvis à la sortie de l'école.
- Que l'accès des fauteuils roulants dans la Commune soit facilité.
- Sensibiliser les habitants aux problèmes posés par les crottes de chiens.
- Installer des bancs pour les personnes âgées et planter des châtaigniers... puisqu'on est à Châtenois !
- Rendre visite aux handicapés et aux personnes âgées.
- Participer à l'opération Osterputz.
- Que la circulation des cyclistes dans le village soit sécurisée.
- Aller à l'école à pied, en groupe avec des adultes, pour limiter les voitures aux abords des écoles et réduire la pollution.
- Pouvoir assister à des projections à la Bibliothèque.

Tout un programme, qu'une seule mandature ne suffira pas à épuiser !

Merci à tous ceux qui s'investissent dans cette structure :
les enfants, qui peuvent ainsi concrétiser leur engagement citoyen,
leurs parents qui les soutiennent en participant à l'une ou l'autre activité.



Édito

L'année 2009 s'achève. Une nouvelle fois, l'heure est aux bilans.

Bilan des actions menées par la commune durant 2009, avec en point d'orgue la réalisation de la 3^e et dernière tranche de la traversée, y compris la rue Clemenceau et la rue des Cigognes.



Les travaux conséquents d'enfouissement des réseaux secs et de voirie dans le quartier du Château ont fait l'objet d'une attention particulière, ainsi que ceux du Neuerweg et du parking de la rue de la Montagne.

Un effort important a également été consenti pour le réaménagement du chemin rural Nachtweid.

Au total 1,5 million d'euros auront été investis cette année et font de notre commune un acteur du plan de relance initié et préconisé en début d'année à l'échelle nationale et régionale, afin de faire face à la crise. Nous avons ainsi contribué, à notre manière, à un maintien satisfaisant des carnets de commandes des entreprises et par ce biais à celui de nombreux emplois dans notre secteur.

Bilan également des mesures gouvernementales en matière de réforme des collectivités territoriales: création de conseillers territoriaux, clarification des compétences entre les régions et les départements et à partir de 2010, suppression de la taxe professionnelle sur les investissements productifs.

Ces mesures annoncent des changements importants et profonds pour les années à venir. Il s'agit, à notre niveau, d'essayer de les anticiper afin qu'ils n'affectent pas les finances et le bon fonctionnement de nos communes.

Les réponses apportées à nos interrogations lors du Congrès des Maires à Paris en novembre dernier ont été, je le pense, rassurantes.

En effet, des assurances nous ont été données pour 2010 quant aux ressources financières des communes et intercommunalités. Selon M. le 1^{er} Ministre, il ne s'agit pas de les réduire et c'est ce qui me semble le plus essentiel. Il en est de même du maintien du principe de l'autonomie financière des collectivités et, à partir de 2011, de la répartition de la future contribution économique territoriale en remplacement de la taxe professionnelle.

Ma confiance en l'avenir reste intacte, de nombreux projets concernant notre commune sont, comme je vous l'ai déjà précisé, à l'étude. A nous de rester mobilisés pour les concrétiser.

A toutes et à tous je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2010.

Jean-Jacques Goldstein

Projets d'aménagement de voiries

La commune envisage d'aménager début 2010 la rue des Comtes, de la République, de l'Abreuvoir et la rue Véronique.

Au préalable, le SDEA procédera au remplacement de l'ancienne conduite d'alimentation d'eau datant de l'origine des installations de l'eau à Châtenois. Depuis quelques années déjà, l'actuelle conduite présente des insuffisances plus ou moins graves. Son diamètre n'est plus adapté pour répondre aux besoins en eau. Elle sera donc remplacée par une conduite de 100 mm de diamètre en fonte ductile, sur une longueur d'environ 650 mètres. Environ 70 branchements de particuliers seront également repris.

Une nouvelle protection de lutte contre l'incendie sera mise en place par le biais de deux nouveaux poteaux d'incendie conformes.

Dans la foulée et pendant le 1^{er} semestre de 2010, la commune procédera à l'aménagement de la voirie selon un planning qui sera communiqué aux riverains dès que les entreprises seront connues.

Le réseau téléphonique sera mis en souterrain et la bordure de trottoir béton sera remplacée par un caniveau trois fils pavés en grès, identiques à ceux installés dans la rue Clemenceau. Après la mise en place d'une couche de fondation de la chaussée, l'ensemble de la voirie sera revêtu d'un nouveau tapis d'enrobé.

Dans la rue de la République, l'ancien pigeonnier sera restauré et une douzaine de places de stationnement réalisées.



rue de l'Abreuvoir



rue de la République



rue Véronique



rue des Comptes

Travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la route de Kintzheim



Avec le concours de la communauté de communes de Sélestat et le département du Bas-Rhin, les travaux démarreront début 2010. Grâce à l'utilisation de feux alternés, la circulation ne sera pas déviée pendant la durée des travaux.

Les travaux se dérouleront sur trois tronçons...

1^{er} tronçon : de la chapelle Sainte-Croix au chemin Fundenweg (après l'étude notariale).

A la hauteur de l'école primaire Krafft, la largeur de la voie sera réduite. Elle passera de 8 à 6 mètres. Ce rétrécissement s'effectuera au profit des trottoirs qui seront portés de 1 à 2 mètres. Les îlots directionnels situés en face de la rue St Georges seront supprimés.

Du carrefour avec la rue St Georges jusqu'au carrefour avec la rue du Bailliage, le même principe de rétrécissement sera conservé (voie de 6 mètres). Le long de la cave viticole Dontenville, une rangée de cinq places de stationnement sera aménagée.

Le carrefour avec la rue du Bailliage sera transformé en plateau surélevé qui comprendra deux passages piétons. Ce plateau, côté trottoir Ouest, sera planté d'arbres et comprendra des jardinières. Les îlots directionnels existants seront supprimés.

De ce plateau jusqu'au chemin rural « Fundenweg », la voie sera rétrécie (7,50 mètres) côté trottoir de l'étude notariale où cinq places de stationnement seront implantées.

Un éclairage public identique à celui du centre sera mis en place et une zone 30 sera créée sur l'ensemble de ce tronçon.

2^e tronçon : du chemin rural Fundenweg à la rue du Riesling.

Pour cette partie, l'avant-projet ne porte que sur la réalisation d'îlots de sécurité qui seront réalisés parallèlement aux trottoirs existants entièrement conservés (bordures et revêtement).

Les îlots de sécurité, qui visent à réduire la largeur de la voie en des endroits spécifiques (voie de 6,50 mètres), comporteront en tête des jardinières composées de deux fils, pavés grès ou granit.

Au carrefour avec la rue du Riesling, les îlots directionnels existants seront conservés.



3^e tronçon : de la rue du Riesling à l'entrée de la ville.

La première partie sera traitée à l'identique du tronçon précédemment défini (îlots de sécurité avec places de stationnement). Les trottoirs et voirie existants seront conservés.

La seconde partie, relative à l'aménagement de l'entrée de ville, comportera la création d'îlots directionnels délimités par des bordures. Ces espaces seront arborés et plantés de vivaces.

Pour les 2^e et 3^e tronçons, l'éclairage public sera maintenu et les trottoirs seront dégagés de l'ensemble des bacs à fleurs.



Travaux route Romaine et rue du Bailliage

Au mois d'octobre 2009, la communauté de communes de Sélestat a réalisé des travaux de renforcement du réseau d'assainissement route Romaine, depuis le carrefour rue de Champagne / rue du Vivarais jusqu'au carrefour avec le collège / Vieux Chemin de Sélestat.

Le renforcement de ce collecteur, d'un diamètre de 700 mm en béton armé sur 170 mètres linéaires, a permis de supprimer un reversoir d'orage dans le Kohbach, à la hauteur de la rue du Vivarais. Les eaux usées et pluviales pourront ainsi transiter vers le déversoir d'orage situé Vieux Chemin de Sélestat, adapté à cette fonction lors de sa construction.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise « Eurovia » de Colmar pour un coût de 110 798 € HT.

Le tronçon de la route Romaine et celui de la rue du Bailliage feront l'objet d'un aménagement de voirie en 2011. En 2010, le Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin procédera à la reprise de l'ensemble des branchements en eau des deux rues pour les connecter sur le collecteur de 250 mm existant.



Du neuf dans les illuminations de Noël



Depuis le 27 novembre dernier, l'Alsace scintille à nouveau de mille feux pendant la période de Noël.

A Châtenois, après une année de réflexion et de multiples propositions, le remplacement des éléments de Noël installés rue Maréchal Foch est devenu effectif. Ainsi, avec la restructuration complète de cet axe, achevée en juin dernier, la traversée de Châtenois aura fini sa mue complète si l'on y ajoute les aménagements paysagers, un nouveau fleurissement et maintenant les illuminations de fin d'année.

Il faut dire que l'ancien matériel avait largement fait son temps et que ces décors rappelaient, pour bon nombre d'entre nous, quelques souvenirs d'enfance...

Avec l'évolution de la législation et les préoccupations environnementales légitimes, le moment était donc propice pour le choix de produits nouveaux. Des équipements à basse consommation de type LED ont donc été privilégiés, ce qui va permettre une économie en électricité de près de 90% par rapport à l'ancien système pourvu d'ampoules à incandescence. Outre la rue du Maréchal Foch, les différentes entrées de rues ainsi que la rue Clemenceau ont également bénéficié de nouvelles installations, donnant un nouveau cachet au cœur du village. L'investissement s'élève à 17 000 €. À terme, les arbres qui viennent d'être plantés entre la rue du Rhin et à la poste bénéficieront également de quelques guirlandes. Mais pour l'heure, il faudra encore qu'ils poussent un peu.

Ces remplacements se poursuivront encore dans les prochaines années car d'autres équipements arrivent en bout de course. C'est notamment le cas des décors sur mâts aux entrées du village, route de Kintzheim et route de Scherwiller, qui ont une vingtaine d'années.

Pour les autres structures, plus récentes et encore en bon état, on se dirigera sans doute vers un simple remplacement du système d'éclairage dans un double objectif d'économies d'énergie et d'investissement...



Les principales décisions du Conseil, depuis juin dernier

Conseil Municipal du 25 juin 2009

- **Plan Local d'Urbanisme:** Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Dans le cadre de la transformation de Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) figure l'importante étape de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document répond à plusieurs objectifs:

- il fixe l'économie générale du PLU et exprime donc l'intérêt général;
- c'est une pièce indispensable du dossier final, dont la réalisation est préalable au projet de PLU ou à sa révision et qui doit justifier le plan de zonage et le règlement d'urbanisme, par des enjeux de développement et des orientations d'aménagements.

Le PADD reprend également des éléments figurant dans le POS actuel.

Les orientations du PADD doivent être soumises en débat en Conseil Municipal au plus tard 2 mois avant l'examen du projet du PLU (article L123-9 du Code de l'Urbanisme).

- **Quartier du Château:** Voirie: attribution / modification.

L'entreprise DENNI LEGOLL, initialement choisie lors du CM du 03 juin 2009, n'étant pas en capacité d'assurer la réalisation des travaux dans les délais impartis, le marché est finalement conclu avec l'entreprise VOGEL de Scherwiller, après résiliation du contrat précédent. Les travaux de voirie (lot n°1) s'élèvent donc à 57 009,05€ TTC.

Le lot n°2 a été attribué à l'entreprise FELDNER de Châtenois pour les travaux de réseaux secs et la mise en souterrain des réseaux, pour un total de 116 318,59€ TTC.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études ENERGIES HAUTES VOSGES, d'ELOYES dans les Vosges, pour un montant de 3 330,26€ TTC.

Adopté à l'unanimité



- **Communauté de Communes de Sélestat:** approbation du contrat de territoire de Sélestat 2009-2014.

En 1992, la Communauté de Communes de Sélestat a signé sa première charte de développement intercommunal avec le Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre de la politique de développement local. Cette charte a ensuite été révisée en 1997 et en 2004. Compte tenu de la collaboration fructueuse entre la Communauté de Communes de Sélestat et le Conseil Général, la CCS s'est portée candidate à la mise en œuvre d'un Contrat de Territoire, acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières et des prestations d'assistance et d'ingénierie qu'apporte le Conseil Général aux échelons communal et inter-communal, pour la période 2009-2014.

- **Le Contrat de Territoire de Sélestat se compose de la manière suivante:**

Volet 1: Projets locaux

Le coût prévisionnel de l'ensemble des projets inscrits pour le territoire s'élève à 41 910 545€ HT et la participation prévisionnelle du Conseil Général à 6 828 375€.

Le coût prévisionnel des projets intercommunaux s'élève à 14 529 386€ HT et la participation prévisionnelle du Conseil Général pour ces projets à 2 683 626€.

Volet 2: Priorités partagées

Le coût prévisionnel de l'ensemble des projets inscrits pour le territoire s'élève à 28 909 767€ HT et la participation prévisionnelle du Conseil Général à 2 857 251€.

Le coût prévisionnel des projets intercommunaux s'élève à 5 597 510€ HT et la participation prévisionnelle du Conseil Général pour ces projets à 1 573 550€.

La participation prévisionnelle du Conseil Général au titre des volets 1 et 2 se monte à 9 685 625€, pour l'ensemble du Territoire.

Volet 3: Compétences propres du Conseil Général

Le Conseil Général prévoit d'investir 21 123 000€ répartis de la façon suivante:

- travaux dans les collèges (15 095 000€),

- travaux dans les bâtiments départementaux (5 568 000€)

- travaux sur le réseau routier et aménagements cyclables (460 000€).
L'assemblée plénière du Conseil Général s'est prononcée sur les termes de ce contrat lors de sa réunion du 22 juin 2009.

A mi-parcours du contrat, fin 2011, une révision générale sera encore opérée pour déterminer les projets susceptibles d'être financés sur la période 2012-2014.

Compte tenu du nombre important de projets recensés sur la période 2009-2014, uniquement ceux relatifs à la période 2009-2011 ont dans un premier temps pu être pris en considération par le Conseil Général.

Les projets recensés lors de la préparation du contrat et non retenus dans un premier temps, les nouveaux projets inconnus à ce jour feront lors de cette révision l'objet d'un débat global pour inscription au contrat en fonction des financements disponibles.

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal du 23 juillet 2009

- **Voirie rurale:** Chemin Nachtweid.

Les travaux d'enrobés sur le chemin Nachtweid, situé dans le vignoble à proximité immédiate du ban de Scherwiller, ont été réalisés pour une dépense finale inférieure aux crédits prévus de 55 000€ TTC.

Le Syndicat Viticole de Scherwiller a manifesté sa satisfaction en adressant ses remerciements au Conseil Municipal pour la restauration de ce chemin.



- **Voirie communale:** dénomination de rue – Parc d'Activités Economiques du Giessen.

Sur demande de la Communauté de Communes de Sélestat qui a aménagé le Parc d'Activités du Giessen, il est nécessaire de nommer la voie d'accès située sur le ban communal d'une longueur d'environ 250 mètres qui se prolonge par la rue de l'Altenberg à l'entrée du ban de Scherwiller. C'est la voie qui dessert le Parc d'Activités à partir de la RN59.

Il est proposé de nommer la voie «rue de l'Altenberg» pour la partie se trouvant sur le ban de Châtenois.

Adopté à l'unanimité

- **Illuminations de Noël 2009:**

nouveaux équipements.

Les équipements lumineux de la traversée du village, très vétustes et gourmands en électricité, nécessitent d'être remplacés. La commission tourisme réunie le 07 juillet 2009 a choisi les nouvelles décorations, favorisant la basse consommation de type LED.

Le montant de l'achat des guirlandes étoilées pour l'ensemble de la Traversée – Rue du Maréchal Foch s'élève à 10959,65€ TTC.

Pour les entrées de rue, le coût est d'environ 3574,33€ TTC et pour la rue Clemenceau de 3155,06€ TTC. Le montant total de l'équipement est donc de 17689,04€ TTC.



Conseil Municipal du 10 septembre 2009

- **Impasse des Goumiers:** rétrocession de voirie – attribution de marchés.

L'Impasse des Goumiers est une voie privée. Les propriétaires proposent de céder les parties de voie concernées par la circulation de véhicules à la Commune, qui elle, s'engage à lancer les travaux de voirie.

Pour la réalisation de l'aménagement de l'Impasse des Goumiers, les lots voirie et électricité ont été attribués aux entreprises VOGEL pour un montant de 27025€ TTC et FELDNER pour 3000€ TTC.

Adopté à l'unanimité



- **Voirie:** Parking rue de la Montagne: attribution des marchés.

Pour la réalisation d'un parking d'environ 15 places rue de la Montagne, en lieu et place de l'ancienne maison Goettelmann, les lots voirie et électricité ont été attribués aux entreprises VOGEL et FELDNER.

Le lot démolition et création du parking est attribué à l'entreprise VOGEL de Scherwiller pour un montant de 47818,95€ TTC

Adopté à l'unanimité

- **RD 635:** classement dans la voirie communale.

Le Conseil Général du Bas-Rhin envisage le déclassement de la RD 635 (tronçon rue de la Première Armée - rue Clemenceau), pour la céder à la commune afin qu'elle soit intégrée à la voirie communale.

Cette cession s'accompagnera d'une transaction financière d'une valeur de 79000€, destinée à permettre la réhabilitation de la chaussée (60000€) et compenser la subvention « bordures et caniveaux » (19000€).

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal du 22 octobre 2009

- **Office du Tourisme:** Renouvellement de Classement.

Signature d'une nouvelle convention d'objectif pour la période 2009-2014 entre la Commune et l'Office du Tourisme de CHÂTENOIS-SCHERWILLER afin de permettre son renouvellement de classement auprès de la Préfecture pour la même période. L'Office du Tourisme, de part ses caractéristiques d'accueil, est actuellement classé « une étoile ».

Adopté par 21 voix, 1 abstention



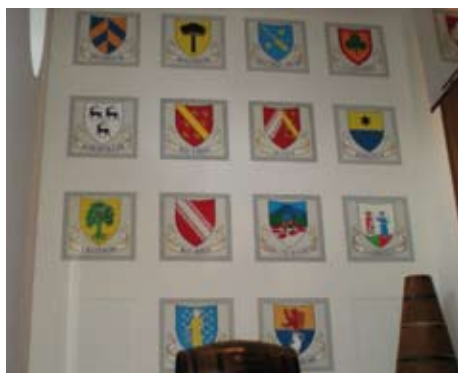
Châtenois arrive au Mont Sainte-Odile



Les visiteurs, les fidèles ou autres marcheurs de passage au Mont Sainte-Odile avaient sans doute remarqué qu'il manquait la présence de Châtenois dans la salle des Pèlerins. En effet, les murs y sont recouverts d'innombrables écussons ou armoiries, concernant notamment la plupart des communes d'Alsace. Cette erreur vient d'être rectifiée dernièrement avec la mise en place de l'écusson représentatif de notre commune: le châtaignier vert sur fond jaune.



L'entreprise «Fischer» de Rosheim, habituel intervenant au Mont, a réalisé les travaux. C'est aussi l'aboutissement d'un dossier démarré en automne 2008. Cette installation tardive n'a d'ailleurs pas été pénalisante, bien au contraire, l'écusson de Châtenois côtoyant ceux du Bas-Rhin et de l'Alsace, tout près également de celui de Scherwiller, notre cité voisine...



Un peu d'histoire à propos du nom et de l'écusson de Châtenois:

Il n'y a jamais eu d'équivoque concernant les origines et les explications au sujet du nom de notre village. Elle remonte aux temps des Celtes et des Romains, où l'endroit - la montagne du Hahnenberg notamment - était planté de châtaigniers.



Les premiers écrits, datés de 912 et donnant un nom à cette communauté villageoise, en attestent d'ailleurs: Villa Castineto, soit le village des châtaignes, l'endroit où l'on trouve des châtaignes. La cause était donc entendue dès le départ et bien peu d'évolutions ont suivi. Les différentes déclinaisons, latines, germaniques ou françaises n'étaient qu'une simple traduction de la version antérieure, complétées par quelques petits changements orthographiques.

Il est donc normal que l'emblème de notre commune soit le châtaignier, fièrement représenté sur notre écusson. On le retrouve d'ailleurs à divers endroits ou monuments: sur le baptistère

daté de 1760 à l'église, sur la fontaine «Stockbrunnen», sur la tour d'escalier de la mairie, à l'intérieur de la maison Beysang (l'arrière de cette maison servait de grange dimière au Moyen-Âge), au bas de la croix à l'extérieur de la chapelle Sainte-Croix.

Il en va de même pour le sceau apposé au bas d'une charte de 1679 conservée à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat; il porte l'inscription «sigilum des Fleckens KESTENHOLTZ 1679». Le sceau de la communauté villageoise par opposition à celui du seigneur de Châtenois qui était alors le Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg dont les armoiries sont les actuelles armoiries de l'Alsace. Ce sceau de Châtenois est utilisé dès le XVI^e siècle.

Ce même sceau a été reproduit à l'occasion des dernières Fêtes des Remparts, grâce au moulage réalisé par le Dr Kubler, Maire de Sélestat, à l'occasion de l'inauguration du collège de Châtenois le 16 octobre 1976.



Voici la liste des différents noms portés par Châtenois:

912	Villa Castineto	1365	la ville de Kestenholtz
1120	Castineto	1368	Kestenholtz
1138	Castaneto	1376	Stadt Kestenholtz
1140	Castinove	1444	Questeneszholz
1162	Castaneto	1459	Stadt Kestenholtz
1163	Castenetum	1470	Chastenois
1177	Castiney	1571	Kestenholtz
1180	Kestenhoulz	1599	Köstenholtz
1180	Castenholz	1775	2 dénom.: Châtenois et Kestenholtz
1183	Castineto	1806	Köstenholz
1232	Kestenholtz	1807	Châtenois
1241	Scheckteney	1871	Kestenholtz
1252	Kestenhulz	1919	Châtenois
1259	Castinetum	1939	Kestenholtz
1263	Kestenholtz	1 ^{er} décembre 1944	Châtenois
1329	Villa Kestenholtz		

La maison médiévale livre ses secrets

L'été 2009 a vu la 2^e campagne de fouilles de la maison médiévale découverte en 2006 dans le jardin du presbytère.



C'est sous la direction de l'archéologue Jacky Koch, spécialiste de Châtenois, qu'une dizaine d'étudiants venus de toute la France ainsi qu'un jeune allemand ont fini de vider cette maison entre le 29 juin et le 10 juillet 2009. Les visites publiques du chantier ont connu un vif succès et les enfants de l'école primaire ont pu voir les archéologues à l'œuvre à deux pas de leur école. Opportunité rare !



De nombreux objets métalliques, des graines, de la céramique ont à nouveau été découverts, propulsant Châtenois au premier plan de la recherche archéologique en Alsace. C'est ainsi que certaines pièces découvertes à Châtenois sont présentées dans le cadre de l'exposition « 10 000 ans d'histoire ! Dix ans de fouilles archéologiques en Alsace » au musée archéologique de Strasbourg.

L'année 2010 sera consacrée à l'étude de ces objets, à leur stabilisation et au montage de la suite du projet.

En effet, jouxtant cette maison médiévale, apparaissent des murs gallo-romains ! Le site fait donc encore un bond de 1000 ans en arrière pour se retrouver daté des 3 et 4 premiers siècles de notre ère.

Une étude électro-magnétique sera menée par le PAIR (Pôle Archéologique Inter-départemental Rhénan) pour attester de la présence ou non de murs dans cette zone.

De nouveaux défis à relever, indispensables pour arriver à un aménagement cohérent de cette partie du site des remparts.



10 000 ANS D'HISTOIRE! DIX ANS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EN ALSACE

du 6 novembre 2009 au 31 août 2010 au musée archéologique de la ville de Strasbourg

Palais Rohan, 2 place du Château, STRASBOURG
Tél. 03 88 52 50 00

Horaires :

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 12h à 18h
Samedi et dimanche de 10h à 18h

Fermé le mardi

Fermé le 1^{er} janvier, Vendredi Saint, le 1^{er} mai,
les 1^{er} et 25 décembre.

DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE

Des châteaux de montagne aux demeures urbaines

*Châtenois : un habitat seigneurial de la fin du Moyen Âge
– une fouille programmée dans le jardin du presbytère*
Jacky KOCH

- La résurrection du château de Kagenfels, près d'Obernai
Mathias HEISSLER
- Wangenbourg : histoire d'un château fort de montagne
du XIII^e au XVIII^e siècle / Bernard HAEGEL
- Saverne, rue Neuve : un atelier de potier de la fin
du Moyen Âge / Bernard HAEGEL
- L'architecture civile de Strasbourg au Moyen Âge (XII^e-
XVI^e siècle) à la lumière de dix ans d'archéologie du bâti
Maxime WERLÉ
- Strasbourg, Cour du Corbeau : une auberge strasbourgeoise
en 1632 / Maxime WERLÉ

- Strasbourg, rue des Hallebardes : les latrines de la
« Droguerie du Serpent » / Marie-Dominique WATON
- De nouveaux domaines pour l'archéologie
- Un nouveau domaine pour l'archéologie industrielle :
l'industrie
- L'exposition comprend aussi des sections consacrées aux
périodes antérieures.

DE LA FOUILLE AU MUSÉE

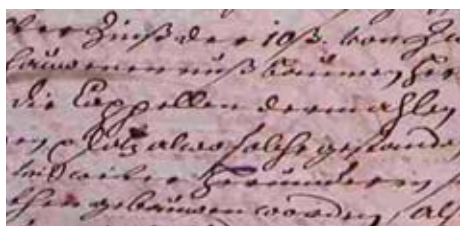
- Qui sont les acteurs de l'archéologie régionale ?
Bernadette SCHNITZLER
- La législation archéologique / Olivier KAYSER
- Qu'est-ce que la prospection archéologique ?
Olivier KAYSER
- Les prospections aériennes au service de l'archéologie
Olivier KAYSER
- Quel est l'apport de l'archéologie des tracés linéaires ?
Dominique BONNETERRE
- Qu'est-ce que la Carte Archéologique Nationale ?
Georges TRIANTAFILLIDIS
- Que se passe-t-il après la fouille ? Le devenir du mobilier
et de la documentation archéologique / Marie STAHL
- Comment conserver et valoriser les vestiges mobiliers ?
Élise ALLOIN, Anaïs VIGNERON, Armelle DEVILLEZ

La Chapelle Sainte-Croix de Châtenois

Cette chapelle est un élément important du patrimoine architectural de Châtenois. Des sources inédites et la perspective d'une restauration générale sont l'occasion d'en faire un historique précis.



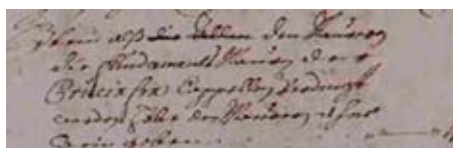
Un acte du 17 janvier 1711 nous apprend que la chapelle a été construite sur un jardin où se trouvaient entre autres deux noyers abattus pour sa construction. C'est l'argument que défend Michel Schirardin pour refuser de payer à Jean Rûth, l'ancien sacristain, le loyer de ce jardin « von zwen abgehauenen Nussbaumen her weillen aber die Capellen dermahlen auf jennigen Platz alwo solche gestanden und zwar viel weiter herunter seinen Garthen gebauwen worden ».



Ce document prouve bien que la chapelle a été construite sur un terrain paroissial qui était un jardin. Un acte du 11 avril 1711 confirme que la chapelle a été construite sur un terrain appartenant à l'église, le jardin (anciennement le fossé) appartenant à la commune.

Les archives du Bas-Rhin conservent quelques bribes de la comptabilité de l'église St Georges dont les années 1705 à 1707, capitales pour l'histoire de cette chapelle (1E4.11/7).

Ainsi la construction a commencé en 1705, ce qui a valu une gratification en vin et en pain aux maçons qui ont posé les fondations et amené les pierres et la chaux nécessaires à la construction.



Une nouvelle gratification, toujours en 1705, est accordée lors de la pose des pierres angulaires (Eckstein). Puis, il a fallu du bois livré par des voituriers et des charpentiers. En 1705, le menuisier et le forgeron fabriquent les portes et les volets et y fixent les pentures métalliques. Les maçons taillent les pierres, les murs sont édifiés cette même année 1705 et le marché pour l'intérieur est attribué aux charpentiers.

De la viande et du pain sont achetés pour ceux qui ont aidé à monter les murs, ce qui laisse supposer qu'il a aussi été fait appel à du travail bénévole des habitants. On relève une dépense pour les cordes servant aux échafaudages. La charpente est posée, de même celle du « Thurmel », c'est-à-dire le clocheton. Celui-ci est recouvert de bardeaux.

La chapelle est déjà couverte en 1705 car on paye au tuilier de Châtenois 16 Gulden 10 Schilling pour de la chaux, des tuiles et des briques utilisées pour la chapelle. La tuilerie était située rue Clemenceau à la place des immeubles.

Elle est surmontée d'une croix réalisée par le ferblantier Hans Martin Strupp pour 2 G 10 Sch. Elle tombera en 1707 et il faudra la réparer.

En 1705, l'intérieur de Sainte-Croix est blanchi à la chaux. On coule avec du plomb les gonds de la porte et des volets.

Ainsi en 1705, le gros œuvre est achevé. A noter une tête d'ange sur le chaînage d'angle sud.



On relèvera aussi que la sculpture au-dessus de la porte centrale, de même facture et représentant très vraisemblablement le même motif, a été martelée.



En 1706, deux maçons posent des dalles à l'intérieur de la chapelle. On installe les fenêtres. La pierre d'autel est taillée par les maçons. On utilise du fer pour les fenêtres et le vitrier de Châtenois Caspar Steiner est le fournisseur des vitres. Caspar Steiner, vitrier installé à Châtenois venant de Selmen, est à l'origine d'une dynastie de vitriers durant 100 ans.

On pense déjà au mobilier intérieur puisqu'on achète deux chandeliers en bois pour 10 Sch. Il est temps de mettre une serrure aux portes de la chapelle pour 18 Sch.

En 1707, on continue à travailler aux fenêtres et à blanchir la chapelle à la chaux. On achète deux chandeliers en bois tourné, un gobelet de communion en laiton et le vitrier réalise la grande fenêtre.



Le tronc des aumônes (Opferstock) nécessite un cadenas (Mahlschloss). Le menuisier confectionne une armoire et un autre meuble pour la chapelle. Le tronc actuel est vraisemblablement celui d'origine.



On achète deux bouteilles en tôle (Blech) pour garder l'huile à la chapelle de même que trois ampoules de verre et une en fer-blanc.

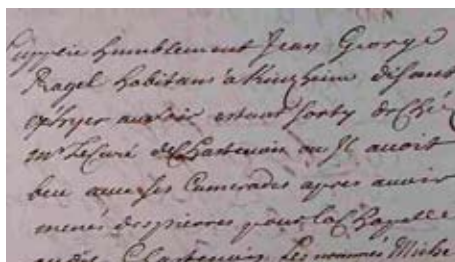
Malheureusement, les comptes pour les années postérieures ont disparu...

La chapelle entre dans le quotidien des habitants. Ainsi le 6 juillet 1709, (6E9/2) Jean-Georges Metzger constitue une rente perpétuelle de 10 Ohmen de vin sur une vigne oberen Weg en faveur de la Chapelle Sainte-Croix « in die neu erbaute Creutz Capellen ».

Cet argent sera à employer pour les messes dites à la chapelle. En échange, une messe annuelle devra être dite pour l'âme du donateur.

Le suivi du chantier n'a pas été de tout repos, car le sacristain Hans Michel Schlegel demande le 2 octobre 1709 à être déchargé d'impôts pour un an, ce qui est refusé. Le prêtre doit lui verser une rétribution. Il réitère sa demande le 16 août 1710. Il sera exempté des corvées et des gardes.

Le 23 novembre 1711, la construction n'est pas totalement finie comme en témoigne l'anecdote suivante: JG RAGEL habitant à Kintzheim écrit au bailli Burst. « hyer estant sorty de chez M. le Curé de Chastenois où il avait bu avec ses camarades après avoir mené des pierres pour la chapelle audit Chastenois, les nommés Michel Marbach et Joannes Zissler tous deux bourgeois dudit Kintzheim l'avaient attaqué à la sortie dudit Châtenois et maltraité de coups de pied et de poing, mesme luy avaient presque arrachés tous ses cheveux... »



Début 1712, les travaux sont finis et il s'agit de nommer un desservant. Le curé Lambinet (curé de Châtenois de 1688 à 1712) accepte le 19 mars 1712 Andréas Bernhard d'Arwangen en Suisse comme frère à la chapelle si la commune en est d'accord. Celle-ci lui répond que pour l'instant le curé a fait ce qu'il voulait dans la chapelle et qu'il est libre de continuer ainsi.

Jean Ryss d'Obernai est aussi accepté comme desservant dans la chapelle. Il assurera ses fonctions de chapelain de Sainte-Croix jusqu'à son décès par apoplexie le 19 mars 1757.

La chapelle Sainte-Croix devient vite lieu de pèlerinage. Ainsi, en 1720 (ABRG 2753, cité par Ruff p. 303) Jean-Georges Metzger atteste que le vendredi plus de 1000 personnes viennent en pèlerinage à la chapelle. C'est le fait de posséder des fragments de la croix du Christ qui attire les foules. Un certificat d'authenticité de ces reliques est délivré par le Vatican le 6 août 1801 et est enfermé dans le reliquaire.



En voici un extrait: « Nous attestons que, pour une plus grande Gloire de Dieu Tout Puissant et la vénération de ses Saints, nous avons reconnu les fragments sacrés de bois provenant de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, que nous avons religieusement déposés, après les avoir respectueusement retirés des endroits authentiques, dans une croix en cristal, ornée et entourée de filigrane d'argent. Celle-ci a été bien fermée et reliée par un cordon de soie de couleur rubis... ».

Le 22 juin 1734 (6E9/7), André Steurer, prêtre, fait son testament. Il donne 30 Gulden à la chapelle Sainte-Croix pour y être enterré.

En 1736, Jean Deutsch « ermite à Sainte-Croix des miracles » à Châtenois est parrain. C'est certainement au milieu du XVIII^e siècle que la chapelle est « baroquisée » pour prendre son aspect actuel. Les statues datent du XVIII^e.



Un tableau, donné en ex-voto par le couple ayant comme initiales JV EL, fait référence à un bombardement d'une ville en 1814 et a été peint par François Joseph Jenny en 1815. Cet artiste a aussi laissé des œuvres dans l'église d'Artolsheim et au couvent des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé.



Le 25 juillet 1760 (6E9/13), testament de Jean Augustin Fuchs «Fruhmesser» à Sainte-Croix. Il mourra le 7 septembre 1760. En 1765, c'est Joseph Meyer le desservant de Sainte-Croix.

En 1786, la chapelle est équipée d'un orgue (date d'installation inconnue) et c'est Conrad Eneaux, le maître d'école, qui en est le titulaire. L'orgue a été vendu par le curé Spitz dans les années 1950.

En 1790, le moulin de la Mittelmühle doit un cens en farine à la chapelle. Avec cette farine, le receveur de la chapelle fait cuire du pain distribué aux pauvres le Vendredi Saint.

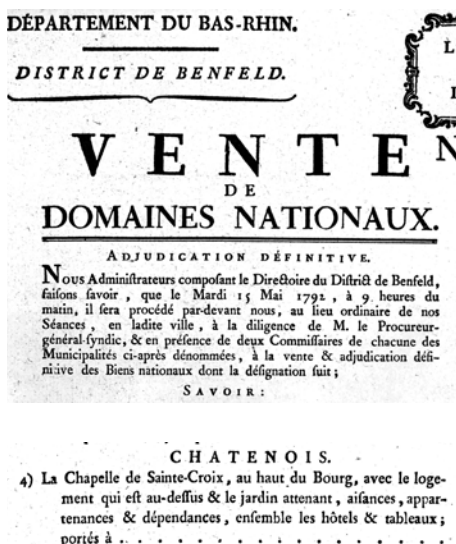
Arrive la Révolution et la confiscation des biens d'Eglise. Les gens de Châtenois essayent de sauver la chapelle, comme en témoignent les initiatives ci-dessous : 21 mars 1792 (ABR Q 3767) : demande d'un groupe de citoyens de Châtenois pour louer la chapelle Sainte-Croix « avec les vases et ornements nécessaires pour y célébrer l'office divin » pour 30 livres et pour trois ans, demande « qu'il sera libre aux

citoyens de se choisir un prêtre de confiance pour y faire les fonctions sous le mérite des offres d'être responsable des vases et ornements et de ne point troubler ceux des citoyens qui se voueront au culte des prêtres assermentés, même de les protéger contre tous les attentats ».

La réponse ne va pas dans ce sens : « La chapelle sera louée par enchère s'il ne se présente aucun soumissionnaire pour en faire l'acquisition. Un Commissaire nommé par le Directoire du District procédera à l'inventaire de tous les ornements et vases d'or et d'argent qui se trouvent dans la chapelle appartenant à la Nation pour être le tout ensemble les cloches s'il y en a envoyé à Strasbourg par ledit Commissaire et y rester en dépôt jusqu'à ce qu'il aura été statué sur leur destination. »

Nouvelle initiative le 10 avril 1792 (ABR, Q 27), Jean-Georges et Ignace Bannwarth et Joseph Goetelmann ont l'intention d'acheter « La chapelle de Sainte-Croix située au haut du village de Châtenois avec le jardin y attenant... vers l'ill sur la petite rivière dite Fleckenbachel relevant ladite Chapelle du Grand Chapitre de Strasbourg ».

La vente ne se fait pas et la chapelle est vendue aux enchères le 15 mai 1792 à 9h du matin à Benfeld. (Q 119, ABR). Sont mises aux enchères : « La chapelle de Sainte-Croix, ... avec le logement qui est au-dessus et le jardin attenant, ... ensemble les hôtels (sic pour autels) et tableaux portés à 1500 livres. »



Enchérie pour 8050 livres par François Antoine Stindel, Ignace Bannwarth, fils d'Ignace, Martin Bannwarth, Amand Goldstein, Georges Bannwarth, Bernard Picard, Antoine Rauscher, Michel Jochem, Schilple, Ignace Bannwarth fils, Stock, Joseph Ackermann, M. Wittmann, Antoine Rauscher, Sébastien Heitschel qui signent tous, ci-dessous leurs signatures.



La commune essaye de sauver les objets qui se trouvent dans la chapelle et dépose le 21 mai 1792 une requête « aux fins d'être autorisée à retirer de la chapelle Sainte-Croix les ornements qui s'y trouvent pour la célébration du service divin dans l'église paroissiale et d'accepter la soumission d'acquiescer à la dite chapelle pour la somme de 800 livres ». (ABR, Q 4310)

La réponse est sans équivoque : « Les vases d'ornements en seront retirés par la Municipalité qui en dressera procès-verbal et les transportera à Strasbourg pour être les vases remis à la Monnaie et les ornements déposés à l'Eglise Episcopale jusqu'après la nouvelle circonscription des paroisses »

Le pèlerinage restera très fréquenté jusqu'à la 2^e Guerre mondiale. Une journée de congé est même octroyée aux enfants des écoles à cette occasion.

En 1802, une collecte auprès de 320 habitants permet de remplacer la cloche qui avait été confisquée en 1792.

Le 15 janvier 1815, la chapelle est restituée par les descendants des acquéreurs de 1792 au prêtre de Châtenois, Romanus Romer. Dans le préambule, les copropriétaires expliquent avoir acquis cette chapelle à l'époque révolutionnaire non pas dans un intérêt personnel mais pour la préserver de la destruction et ne pas attendre d'autre récompense que céleste « nur im Himmel der Lohn von Gott ». Cet acte est signé par François Antoine Stindel, Georges et Antoine Rauscher, Constanzer, Françoise Loring, la veuve Wolbert, Joseph Guth, Ignace Bernhardt, Joseph Stantz, Ritzenthaler, Jacob Dorgler, les héritiers de Jean Eichmann, Jean-Baptiste Dussourd, Jean Simon, et les héritiers de André Simon, la veuve de Materne Wittmann, Barbara Linck célibataire, A. Muhr, Marie Ursule Goetelmann, Jacob Fritsch, Madeleine Goetelmann, Georges Kohli, Françoise Schilple, Goldstein, X. Rahn, les héritiers de Herr Eneaux...

Durant 100 ans, en signe de reconnaissance, la cloche de la chapelle a sonné lors du décès d'un membre de ces familles (Ruff p 304).

11 août 1830 : (7E10/43) testament de Bernard Krebs « très digne prêtre et chapelain de la chapelle Sainte-Croix ».

En 1854, les sœurs de Niederbronn prennent possession du logement à l'arrière de la chapelle et y installent un hôpital. Cette décision est prise suite à l'épidémie de choléra de 1854. Dans sa séance du 26 novembre 1854, le Conseil de Fabrique «*décide d'accueillir dans le logement derrière la chapelle deux sœurs de Niederbronn pour soigner les malades à domicile. Ce logement devra être réparé aux frais de la fabrique qui doit aussi louer un logement pour le sacristain.*

En 1867 (ABR 390D492), le Préfet considère «*le local délabré et dont la restauration occasionnerait des dépenses notables à la Commune.*» 140 ans plus tard, la situation n'a guère évolué...

En 1869, «*En ce qui concerne le petit hospice c'est une partie de la chapelle de la Sainte-Croix qui a été appropriée par un bienfaiteur de la Commune (Jean Burrus) et qui se compose de sept pièces dont quatre pour le logement des sœurs infirmières de Niederbronn et trois pour les malades indigents pouvant contenir sept lits seulement pour le moment nous n'avons encore que trois lits*» (lettre du Maire, ABR X 312). Le logement à l'arrière de la chapelle servira d'hôpital jusqu'en 1891, date de l'installation de l'hôpital dans les bâtiments du Castel, rue de l'Eglise.

Le 24 mai 1917, dans le cadre des réquisitions de guerre, la cloche de la chapelle, coulée en 1831 par Edel de Strasbourg, est enlevée pour être fondue, comme les autres cloches de Châtenois. En 1920, la cloche est remplacée grâce aux dons de la famille Georges Woehrle.

Sources: Recherches Luc Adoneth, Archives du Bas-Rhin 2 B Châtenois 24, Autres sources aux ABR mentionnées dans le corps de l'article. Ruff «*Geschichte von Châtenois*», Informations Groupe Patrimoine et Histoire, Photos J. Ph Dussourd sauf photos reliquaire et charte 1801 dues à P. Boespflug

Un Christ en souffrance

Contre le mur sud de la chapelle est adossé un Christ: il vient de perdre ses jambes. Une étude attentive de ce monument permet de déceler trois campagnes de construction:

le socle du XVIII^e siècle, avec l'emblème de Châtenois,

la partie centrale, remplaçant la croix XVIII^e siècle, a été érigée par Jean Hoenig (né à Ballersdorf 68 + 19 avril 1863 Châtenois), «*chevalier de la légion d'honneur*» sur ordre de son épouse Elisabeth Cadet (+ 30 janvier 1857) le 28 août 1857. A la fin de sa vie, il était épicier rue Clemenceau (actuelle CMDP) dans le magasin de son beau-père Pierre Cadet, après avoir eu une carrière militaire car il est «*pensionnaire de l'état*». Par contre, contrairement à ce qui est sculpté dans la pierre, il n'a jamais été chevalier de la légion d'honneur, vérification faite dans les fichiers de la Légion d'honneur. Vanité quand tu nous tiens...

La partie haute portant le Christ est la plus récente et promet 100 jours d'indulgence. Sa restauration est en cours.



Une micro-crèche à Châtenois

Fin août 2009, la micro-crèche poétiquement dénommée «La Capucine» a ouvert ses portes à Châtenois dans un appartement rue des Fraises.



Cette structure de neuf places permet d'accueillir des tout-petits entre 3 mois et 3 ans. 25 à 30 familles pourront bénéficier de ce service. C'est la collaboration entre la communauté de communes, la crèche de Sélestat «La Farandole», la commune de Châtenois et l'association «Les P'tits Bouchons» qui a permis la mise en place rapide de cette structure. Une structure jumelle «Les Marcassins» a été ouverte à Ebersheim.



La gestion au quotidien est assurée par le multi-accueil «La Farandole» de Sélestat, sous la responsabilité de sa directrice Mme Weil, très impliquée dans le projet. L'encadrement est assuré par du personnel qualifié venant de cette structure. Sur une année, le coût de fonctionnement de la structure restant à charge de la collectivité est de 42000 €.



Les locaux sont clairs, fonctionnels et il y règne une atmosphère familiale qui tend à recréer pour nos tout-petits l'ambiance de la maison.

Complète dès son ouverture, cette structure permet d'offrir un début de réponse à la garde des tout-petits en attendant la mise en service en 2013 de la structure multi-accueil de 60 places prévue à Châtenois par la communauté de communes.

L'avenir de notre communauté de communes passe aussi par son attractivité envers les jeunes familles!



Toujours plus de victoires pour le tennis de table

La section de tennis de table du CCA est toujours en pleine forme. Les résultats des saisons précédentes en sont le témoin.

Une quinzaine de joueurs évoluent dans le championnat AGR (Avant-Garde du Rhin), en LATT (Ligue d'Alsace de Tennis de Table) et en coupes du secteur et d'Alsace. Ils participent également à de nombreuses compétitions (Individuels, Top 12) et des tournois dans la région. Pendant la saison 2008-2009, la section locale avait engagé trois équipes seniors en championnat AGR et une équipe en LATT. Les résultats furent concluants avec des places en tête du classement. Les vétérans ne sont pas les derniers à glâner de très bons résultats avec un titre de champion d'Alsace individuel et un titre en coupe d'Alsace par équipes.

Championnat individuel (régionaux vétérans):

Denis Hederich remporte le titre dans sa catégorie (classé 50/55).

Jean-Marc et Christian Dussourd terminent 2^e en double toutes catégories

Richard Zimmermann termine 3^e en série 70/75.

Coupe d'Alsace:

Jean-Marc et Christian Dussourd remportent la coupe d'Alsace vétérans toutes catégories.

En coupe du secteur, Jean-Marc et Christian Dussourd conservent leur titre acquis lors de la saison précédente. Les nouveaux venus Patrick Muhr et Richard Zimmermann, pour leur 1^{re} participation, remportent le titre de champions du secteur dans la série 70/75.

La section de tennis de table s'entraîne le lundi soir:

de 18h30 à 19h15 - jeunes
de 19h30 à 22h30 - adultes

Derniers résultats...

Dimanche 15 novembre, cinq joueurs castinétains ont participé aux individuels du secteur à Barr. Les joueurs ont remporté quatre titres:

Jean-Jacques Rauscher: 1^{er} de la série 65/70 - seniors.

Jean-Marc Dussourd et Denis Hederich: 1^{ers} de la série double 50/NC seniors

Christian Dussourd: 1^{er} de la série vétérans toutes catégories.

Jean-Marc et Christian Dussourd: 1^{er} de la série doubles vétérans toutes catégories.



Date à retenir:

Grand Loto de l'A.S. Châtenois,
le 6 mars 2010

Une école de magie à Châtenois



Dimanche 25 octobre 2009, la «Grande Ecole de Magie» de Keschholz a ouvert ses portes, à l'Espace les Tisserands de Châtenois. Près de 140 petites sorcières, terrifiants vampires et autres créatures sont venus apprendre trucs et astuces pour obtenir leur diplôme de sorcellerie. Un record pour cette quatrième édition qui a laissé les professeurs d'un jour très satisfaits de leurs apprentis.

En effet, avec huit ateliers récréatifs et dans des décors particulièrement soignés, l'association «Lor'run et les P'tits Champions» leur a proposé divers bricolages, des maquillages, une visite chez un apothicaire farfelu, des leçons de théorie mêlées à des chants, sans oublier

les traditionnels ateliers de découvertes sensorielles et de contes. Les enfants pouvaient aussi repartir avec une photo en passant par l'atelier du photographe, leur laissant un souvenir instantanément... magique!



Un goûter et des rafraîchissements ont permis aux parents et aux enfants de faire une pause avant la distribution de confettis, de ballons et de bonbons, un moment toujours très attendu. La plus chanceuse est rentrée chez elle avec le magnifique panier de friandises gagné à la tombola, mais tous garderont en mémoire cet après-midi d'automne enchanté et festif.

Les bénéfices de la manifestation contribueront à offrir des activités de loisirs aux enfants en situation de handicap des familles membres de Lor'run. Ces dernières remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de la journée.

Pour plus de renseignements :

Nathalie BERESKI
10 rue du Maréchal Foch
67730 CHATENOIS
03 88 82 72 96
<http://lor-run.spaces.live.com>



Une année bien remplie pour «Lor'run et les P'tits Champions»

Cette année encore, grâce aux généreux dons, au soutien de l'OMS et à l'engagement des membres et sympathisants de l'association, de beaux projets pour les enfants en situation de handicap et leurs familles ont pu être conduits. Des sorties à Cigoland, à l'Ecomusée, au Bioscope d'Ungersheim et à Disneyland Paris, sans compter les séances d'équithérapie une fois par mois à la ferme de l'Ortenbourg, ont égayé leur quotidien.

À Pâques, quelques jours de repos dans le Jura sont prévus: découvertes touristiques et détente pour les familles. Mais d'ores et déjà, l'association se consacre à l'organisation de la prochaine édition des Foulées Castinétaines qui aura lieu le 14 mars 2010: un 10 km (mesuré FFA) et des courses pour les jeunes.

Attention, des horaires et des catégories ont été modifiés pour améliorer l'organisation de la matinée.

Au programme :

Accueil au Cosec Dr Frédéric Koch (gymnase du collège de Châtenois)
9h30: Benjamins (1997-1998) et Minimes (1995-1996) course mixte, chronométrée, 1900 m
10h: Foulées Castinétaines: Vétérans (1970 et avant), Seniors (1971 à 1987), Espoirs (1988 à 1990), Juniors (1991 à 1992), Cadets (1993 à 1994), course mixte, chronométrée, 10 km en deux boucles sur route et chemins. Le circuit offre une transition sympathique entre cross et bitume.

11h20: Course d'honneur Max Cilia, non chronométrée, 400 m
11h30: Débutants (2004 et après) et Supers Poussins (2001-2002-2003), course mixte, chronométrée, 700 m
11h45: Poussins (1999-2000), course mixte, chronométrée, 700 m.

Une collecte de bouchons sera mise en place au Cosec, les 13 et 14 mars 2010, pour l'association «Bouchons Bonheur 67».

Pour plus de renseignements :

«Lor'run et les P'tits Champions»
10 rue du Maréchal Foch
67730 CHATENOIS
03 88 82 72 96
<http://lor-run.spaces.live.com>

Rejoignez les Sapeurs-Pompiers de Châtenois

Vous aussi, devenez sapeur-pompier volontaire dans votre commune !

Parallèlement à ses études ou à son activité professionnelle, le Sapeur-Pompier Volontaire exerce des missions de lutte contre l'incendie et de secours à personnes au service de ses concitoyens.

Il est indemnisé par des vacations horaires et bénéficie d'un droit à la disponibilité vis-à-vis de son employeur si une convention avec le SDIS est signée.

A Châtenois et alentours, 18 Sapeurs-Pompiers et leurs 4 véhicules effectuent entre 150 et 180 interventions par an.



Conditions d'engagement :

- Etre âgé(e) de 16 ans au moins et de 55 ans au plus
- Jouir de ses droits civiques
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale nécessaires
- Etre prêt(e) à s'engager activement et de façon responsable !

Pour tous renseignements :

Lt Ch. DORGLER ou Sgt Gilles BRUN
Chef de Section Adjoint au C.d.S.
06 72 10 76 61 06 79 68 00 42

pompierchatenois@free.fr

Fête des Remparts

La 8^e Fête des Remparts se déroulera le 13 juin 2010. Les préparatifs ont déjà débuté.

En quelques années, cet événement est devenu l'une des animations phare du Centre Alsace. Les nombreux visiteurs apprécient l'ambiance, la qualité des prestations et le cadre historique de cette fête.

L'association «Les Remparts de Châtenois», toujours soucieuse de développer et d'embellir cette manifestation, souhaite s'agrandir et serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres et toute personne intéressée par cette évocation médiévale.

Contact :

Mairie de Châtenois - Elodie Raymond
Tél. 03 88 82 02 74



Crémation de sapins

Samedi 9 janvier 2010, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Châtenois organise sa 1^{re} crémation de sapins, qui aura lieu à l'arrière de l'Espace Les Tisserands.

Les Castinétiens pourront apporter leur sapin entre 13h30 et 17h30. Une buvette proposera vin chaud et chocolat chaud sur place. La crémation aura lieu à la tombée de la nuit, vers 17h30.

Pour les personnes ne pouvant transporter leur sapin, le service technique de la commune propose un ramassage dans le village le vendredi 8 janvier 2010 à partir de 8h. Les habitants sont invités à déposer les sapins sur les trottoirs.



Collecte de sang



L'Amicale pour le don de sang bénévole de Châtenois recrute des personnes en bonne santé, âgées de 18 à 70 ans, prêtes à offrir un peu de sang ou de plasma pour aider les malades (accidentés de la route, hémophiles, grands brûlés, cancéreux, leucémiques) en attente de produits sanguins.

Les collectes sont annoncées par des banderoles, tracts, affiches chez les commerçants, communiqués de presse ainsi que par une tournée « sono » en soirée. A l'issue du don du sang, une collation est préparée par les membres du comité et servie dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



L'Amicale pour le don de sang bénévole de Châtenois fêtera en 2010 son 30^e anniversaire!

Pour célébrer l'événement, l'Amicale sera présente pour la première fois à la Foire St Georges et, comme à l'accoutumée, au marché de la St Nicolas.

L'Amicale invite tous ceux qui le souhaitent à venir les rejoindre pour accomplir ce geste de vie, de solidarité: « Ayez du cœur, donnez votre sang »!

En 2010, les collectes auront lieu de 17 h à 20 h 30, à l'Espace Les Tisserands: les mardi 26 janvier, 23 mars, 15 juin, 24 août, 9 novembre.

L'Assemblée Générale aura lieu le 18 avril à l'Espace Les Tisserands.

Contact:

M. Pascal Griesmar - Président
Tél. 03 88 82 59 50

Email: griesmar.pascal@wanadoo.fr



École de musique

Créée en 1980, l'école de musique Scherwiller-Châtenois fêtera tout au long de cette saison scolaire son 30^e anniversaire dans sa forme actuelle.

Dirigée depuis l'origine par Jean-Paul Waller entouré par des professeurs agrées par le département, l'école propose aux élèves la pratique d'une vingtaine d'instruments.

Les jeunes ont la possibilité de s'initier à la musique dès 5 ans ou de suivre une formation instrumentale dès 7 ans. Les adultes, même débutants, peuvent également participer aux activités proposées. L'école est gérée par un conseil d'administration composé du directeur de l'école de musique, de parents d'élèves bénévoles et de représentants des communes de Scherwiller et Châtenois. L'école de musique est associative. Les archives de M. Joseph Boesch permettent de retracer son historique.

Il existait en 1970 deux écoles de musique à Scherwiller: une école privée, dirigée par M. Gilbert Veit (*qui n'enseignait que l'accordéon*) et celle rattachée à la musique Ste Jeanne d'Arc, dirigée par Jean-Paul Waller (*qui n'enseignait que les instruments à vent*).

Le 20 avril 1970, M. Veit demanda le rattachement de son école à la MJC présidé par M. Joseph Boesch. Les débuts de cette nouvelle école furent assez difficiles car n'étant pas officielle, elle ne pouvait prétendre à aucune subvention. Ce qui n'empêcha pas les élèves de se distinguer lors de concours locaux ou nationaux.

Le 25 avril 1979, M. Boesch demanda à M. Jungbluth, directeur de «Musique et Culture du Bas-Rhin», l'affiliation de l'école de musique.

Naturellement, il était prévu que les écoles de musique de la MJC et de la musique Jeanne d'Arc fusionnent pour la rentrée fixée au 30 septembre 1980 avec Jean-Paul Waller comme Directeur. Les cours avaient lieu à Scherwiller (à la MJC, dans une salle de La Poste et à l'école communale).

En octobre 1986, suite à une demande de M. Antoine Dussourd (*adjoint au Maire de Châtenois*), des cours sont organisés pour la 1^{re} fois à l'école primaire de Châtenois. Il est en même temps décidé de compléter le conseil d'administration par un représentant de la commune de Châtenois. C'est M. Dussourd qui est désigné.

Le 12 avril 1995, l'école de musique (*qui était restée une section de la MJC*) deviendra une association indépendante, portera le nom d'école de musique intercommunale Scherwiller-Châtenois et sera inscrite au registre des associations le 16 juin 1995 au Tribunal d'instance de Strasbourg.

Grâce à l'appui financier des deux conseils municipaux de Scherwiller et de Châtenois, la répercussion des charges salariales sur l'écologie, a pu être limitée pour les parents.

Depuis sa création, l'école de musique a connu un seul Directeur (*Jean-Paul Waller*) et trois présidents:

- M. Joseph Boesch (*fondateur de l'école de musique*) de 1970 à novembre 1996
- M. Alain Bury de novembre 1996 à novembre 2001
- M. Patrick Caron depuis novembre 2001.

L'école de musique est ce qu'elle est aujourd'hui grâce à deux hommes: MM Boesch et Waller.



En plus de son objectif de formation musicale et instrumentale, l'école de musique participe tous les ans à de nombreux événements locaux et régionaux. Avec l'appui des deux communes, l'école a pu organiser des manifestations musicales et recevoir des formations instrumentales prestigieuses: l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg, l'Orchestre Symphonique d'Obernai, mais aussi le Norwest Youth Orchestra (*Afrique du Sud*), le Queensland Youth Symphony (*Australie*), le Jeune Orchestre de l'Université de Valladolid (*Espagne*).

Pour son 30^e anniversaire, l'école va organiser plusieurs manifestations tout au long de la saison dont:

- un concert des professeurs, le 28 février
- l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, le 24 avril
- un festival international d'orchestres de jeunes, les 29 et 30 mai à Scherwiller et Châtenois.

Bangala Von Kestenholz

A l'occasion de son centenaire, le Cercle Catholique Aloysia de Châtenois recherche des documents retraçant ces années.

Les personnes qui possèdent des photos de ces 100 années d'histoire sont invitées à contacter M. Jean-Marie Sigrist au 03 88 92 34 62.

Pyramide avec barres parallèles réalisée par 18 gymnastes du cercle catholique de jeunes gens Aloysia de Châtenois, en allemand Kestenholz (*carte-photo affranchie en 1913*); une mention manuscrite précise Bangala von Kestenholz.



Liste des associations

Association	Président	Adresse	C.P. et Ville	Téléphone
A.S. Collège	Mme Sylvie KREUZER	Collège des Châteaux	67730 CHATENOIS	03 88 92 24 51
Amicale des Donneurs de Sang	M. Pascal GRIESMAR	15 rte de Ste Marie aux Mines	67730 CHATENOIS	03 88 82 59 50
Amicale des Sapeurs Pompiers	M. Stéphane MEYER	8 rue Clemenceau	67730 CHATENOIS	03 69 33 31 31
Amicale du Hahnebari	M. Roger VAUTRINOT	3a rue du Giessen	67730 CHATENOIS	03 88 82 25 20
Amis du Badbronn	M. Etienne UTARD	43 rue du Hahnenberg	67730 CHATENOIS	03 88 82 39 31
Amis de la Bibliothèque Municipale	Mme Françoise ERNST	15 route Romaine	67730 CHATENOIS	03 88 82 27 06
Amis du Badminton	M. Alain SCHMITT	21 rue de la Montagne	67730 CHATENOIS	03 88 82 55 93
Association « ACACIA »	M. Sabri MOURAD	2 rue de Touraine	67730 CHATENOIS	03 88 82 39 95
Association « D'narre vo Kestaholz »	Mme Nathalie GRIESMAR	9 rue Clemenceau	67730 CHATENOIS	09 52 64 50 75
Association « Les Remparts de Châtenois »	M. Bernard DORGLER	6 rue des Cévennes	67730 CHATENOIS	06 60 88 18 31
Association « Traverse l'air »	M. Claude HINZ	4 rue Berlioz	67730 CHATENOIS	06 60 48 90 67
Association de Calligraphie et d'Arts la Plume d'or	Mme Christine SCHWARTZ	Société SODIMAS rue des Moulins	67730 CHATENOIS	03 90 56 40 13
Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés	M. Michel WACH	13 rue du Moulin	67730 CHATENOIS	03 88 58 33 50
Association des Artisans Retraités	M. Charles MATHIS	14 rue du Bailliage	67730 CHATENOIS	03 88 82 03 38
Association des Auteurs et Artistes d'Alsace	M. Pierre WALTER	31 rue du Bailliage	67730 CHATENOIS	03 88 82 16 81
Association des Commerçants et Artisans	Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE	86 rue Maréchal Foch	67730 CHATENOIS	03 88 82 31 67
Assoc. pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	M. Jacky BERGER	3 rue de l'Abreuvoir	67730 CHATENOIS	03 88 82 22 80
Association Sportive Châtenois (football)	M. Manu ORGAWITZ	82 rue du Maréchal Foch	67730 CHATENOIS	03 88 82 55 81
C.S.F. - Tournesol	M. Marc HEIMBURGER	2 rue de l'Auxerrois	67750 SCHERWILLER	09 54 31 73 66
Centre de Loisirs pour enfants le Tournesol	Mme Véronique MEYER (Directrice)	119 rue du Maréchal Foch	67730 CHATENOIS	03 88 82 70 08
Cercle Catholique Aloysia	M. Jean-Marie SIGRIST	19 rue des Frères Matthis	67730 CHATENOIS	03 88 92 26 20
Chorale Ste Cécile	Mme Gabrielle KREUZER	12 rue du Frankembourg	67730 CHATENOIS	03 88 92 24 51
Club de Judo	M. Didier BAUMEISTER	2b route Romaine	67730 CHATENOIS	06 88 64 66 53
Conseil de Fabrique	M. Pierre SCHAEFFER	13a route de Scherwiller	67730 CHATENOIS	03 88 82 04 25
Ecole de Musique	M. Patrick CARON	7 rue Joffre	67750 SCHERWILLER	03 88 82 25 36
Ecurie Vosges Rhin	M. Michel LEONATE	1 rue des Vergers	67230 WITTERNHEIM	03 88 85 48 65
Foyer Socio-Culturel	Mme Michèle LITTY	16 rue Binnweg	67730 CHATENOIS	03 88 82 27 02
Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois	M. Jean-Philippe DUSSOURD	28 route de Kintzheim	67730 CHATENOIS	03 88 82 16 16
Karaté Club	M. Gabriel DREISZKER	5 rue des Bosquets	67730 CHATENOIS	03 88 82 39 20
Les Jeunes Doyens	Mme Elisabeth ZEGNANI	49 route Romaine	67730 CHATENOIS	06 76 47 59 29
Les P'tits Bouchons	Mme Hélène BIEGEL	3 rue du Pinot	67730 CHATENOIS	03 88 82 77 79
Lor'run et les P'tits Champions	Mme Nathalie BERESKI	10 rue du Maréchal Foch	67730 CHATENOIS	03 88 82 72 96
Maison de l'Apiculture du Centre Alsace	M. Robert WILLM	3 rue de la 1 ^{re} Armée	67730 CHATENOIS	03 88 82 03 79
Nippon Kempo Ryu Châtenois	M. Bruno MELINE	Chez Mme Sylvie WECKERLE 3 rue des Roses	67600 SELESTAT	03 88 50 07 06
O.M.S. et Société de Lutte	M. Michel PICARD	9 rue de Rodern	68590 RORSCHWIHR	03 89 73 73 67
Office Tourisme	M. Albert CARL	1 Vieux Chemin de Sélestat	67730 CHATENOIS	03 88 82 04 24
Sapeurs Pompiers	M. Christophe DORGLER (Chef de corps)	74 rue du Maréchal Foch	67730 CHATENOIS	
Société d'Apiculture	M. Jean-Luc SCHUELLER	21 rue des Merles	67750 KIENTZVILLE	03 88 82 23 17
Société d'Aviculture	M. Robert RIEHL	11 rue des Américains	67600 KINTZHEIM	03 88 82 04 35
Société de Gymnastique	Mme Nicole LEGOLL	route de Villé	67730 CHATENOIS	03 88 85 66 90
Syndicat Viticole	M. Damien SCHMITT	8 rue des Cévennes	67730 CHATENOIS	03 88 92 33 25
U.N.C.	M. Jean-Claude MUNTZINGER	8 rue de Champagne	67730 CHATENOIS	03 88 82 09 03

Téléthon – Châtenois: Cru 2009

Grâce à la générosité et la fidélité des associations castinétoises, le Téléthon 2009 a été une fois de plus une belle réussite au profit de la recherche médicale et la victoire d'une société plus solidaire.



Cette année encore, rien n'a empêché ces Castinétois de retrousser leurs manches en suivant la devise: «*Tous plus forts que tout*».

Ce sont les enfants du Tournesol qui, dans une farandole d'espoir, ont apporté la lumière dans cette nuit de décembre, accueillis par les parrains Cathy Martin, Yves Rauscher et Jean-Jacques Goldstein. Pendant que les jeunes s'initiaient au judo, ceux du Hähnabari nous ont réchauffés avec la «*soupe castinétoise*» spécialement créée pour le Téléthon. De leur côté, les boulangers ont proposé une bûche géante. Danses orientales du «*Havada Dans*», chants du chœur formé pour l'occasion par J.J. Heyberger et musique du Sletto's Band animèrent la soirée.

Après un petit déjeuner-presse, le 2^e jour fut sportif avec le challenge de l'heure organisé par l'équipe pédagogique du Collège, les essais de joëllettes et monopousseurs de Lor'un, les exploits des cavaliers de l'écurie de l'Ortenbourg et les danses du Christi's Country Club. Les enfants furent à la fête avec les animations-bricolages des P'tits Bou-

chons, les jeux des Donneurs de sang et les ombres chinoises du CM enfants; les anciens eurent leur coin «*Nostalgie*» avec la projection d'anciennes pièces du théâtre alsacien et de films du Hähnabari; on se régala des crêpes des Ladie's et des tartes flambées du CCA.

Dimanche 6 décembre, une marche fut également proposée par la société de gymnastique.

Enfin, l'OMS, les apiculteurs, Nicole, le Club Amitié Caritas, Patch-Plaisir, les Amis de la Bibliothèque, Irène et Lucienne, Christiane proposèrent en continu boissons, miel, confitures, chaussons, livres, bredele, anges, calligraphies et... séances de relaxation! Il y eut même une tombola aux 50 gros lots!

Plus de 8000 € seront reversés à l'AFM.

Bravo à tous ceux qui soutiennent les efforts des chercheurs et des soignants, ce sont de tels liens qui font notre «*humanité*».

Fête des Rois Mages

Dimanche 3 janvier 2010, Châtenois accueille les Rois Mages.

Organisée par l'Office Municipal des Sports de Châtenois avec le soutien de la municipalité, la venue des Rois Mages réunira pas moins de 40 figurants qui retraceront l'histoire de la Nativité.

Véritable crèche vivante, bœufs, ânes, moutons mais aussi chameaux seront présents dans la rue du Maréchal Foch pour un théâtre de rue toujours très apprécié.

Les représentations auront lieu à 15h et à 17h. De nombreux spectateurs sont attendus pour cette manifestation. Un concours de crèches et diverses expositions auront lieu à l'Espace Les Tisserands. Petite restauration également possible sur place.



Le Souvenir Français honore nos morts



Tous les ans à la Toussaint, le Souvenir Français, représenté par le Colonel François Jacquot, Président de la délégation de Sélestat et environs, dépose une coupe fleurie devant le Monument aux Morts de la Première Guerre mondiale ainsi que sur la tombe du sergent-chef Abbé Bernard Beucher, décédé en défendant l'accès du Val-de-Villé le 18 juin 1940.



Déchets: Une nouvelle redevance

Le 1^{er} janvier 2010, une nouvelle redevance d'enlèvement des ordures ménagères viendra remplacer la tarification appliquée par la communauté de communes de Sélestat.

Elle permettra une réelle équité entre les habitants car chacun paiera en fonction du service effectivement rendu. Pour les habitants de Châtenois, ce changement implique une hausse de la redevance. Le Smictom a dû en effet mettre fin à la dérogation dont la commune bénéficiait jusqu'à présent, mais en triant bien, vous pourrez agir sur le montant de votre facture.

A partir du 1^{er} janvier 2010, il n'y aura plus neuf redevances différentes, mais une seule, la même pour toutes les communautés de communes adhérant au Smictom d'Alsace Centrale.

Placer les usagers et les communes sur un pied d'égalité

Cette redevance unique permettra de mettre fin à de multiples aberrations: un foyer peut payer du simple au double pour le même service en fonction de la commune où il habite et le coût réel pour une personne seule est sous-estimé.

Quant à la dérogation dont bénéficiait Châtenois depuis 1978, elle va disparaître. Elle permettait aux habitants de ne payer qu'une partie du coût de collecte (environ 56%), une façon de compenser les nuisances liées à la présence du centre d'enfouissement technique.

Cette pratique a été épinglée par la Chambre Régionale des Comptes, car elle est contraire au principe d'équité



devant le service public. Le Smictom s'est donc vu contraint de la supprimer.

Les habitants de Châtenois vont donc voir leur facture augmenter, mais ils paieront en fonction du service qui leur est vraiment rendu, comme tous les foyers desservis par le Smictom.

Les efforts de tri récompensés

Grâce au tri, vous pourrez agir sur le montant de votre redevance: si vous trie bien et produisez peu de déchets, vous paierez moins cher qu'un foyer de même composition qui trie peu et produit beaucoup de déchets.

Ainsi, une famille de quatre personnes paiera en 2010, pour un bac gris de 180 l, 340 €. Cependant, si cette famille trie plus et produit moins de déchets, par exemple en compostant, elle pourra avoir un bac de 80 l, soit 196 € par an.

Combien paierez-vous?

En janvier/février 2010, chaque foyer recevra une facture-test: vérifiez les informations qu'elle contient et retournez vos rectifications au Smictom, afin d'éviter toute erreur sur la vraie facture, qui vous parviendra courant 2010.

Pour toute information: Smictom d'Alsace Centrale, N° Vert 0 800 77 04 13 (appel gratuit).

Maîtriser le coût de nos déchets

La maîtrise du coût de nos déchets passe par un tri de qualité. C'est pourquoi le Smictom d'Alsace Centrale a mis en place un nouveau dispositif de collecte, qui vous facilite le tri et a permis déjà une baisse sensible des erreurs de tri, qui coûtent très chères: le taux est aujourd'hui de 11% contre 40% de 1994 à 2008! La nouvelle redevance vient renforcer cette incitation au tri.

Après une phase de transition en 2010 liée à sa mise en place, le nouveau dispositif devrait permettre de stabiliser les coûts dès 2011.

Les nouveaux tarifs

(à compléter avec les tarifs rendus officiels le 2 décembre 2009)

Bac gris de:

- 60 l : 169 €
- 80 l : 196 €
- 120 l : 254 €
- 180 l : 340 €
- 240 l : 428 €
- 340 l : 572 €
- 770 l : 1 197 €



Avec l'association GERRIS, les écoliers explorent le Hattenberg

Au pied des premiers contreforts des Vosges, entre les dernières habitations de Châtenois et de Kintzheim, s'étend sur environ un kilomètre le long de l'ancienne voie romaine, un espace particulier dénommé « Hattenberg » et « Isenfeld ».



C'est vers cet ensemble de vergers, de prairies et de champs que se sont rendus en avril dernier les écoliers des deux villages pour une série de sorties printanières. Quatre classes primaires de Châtenois (Mmes Heuberger et Taillez) et de Kintzheim (Mmes Boltz, Dantz et Gall) ont sillonné la colline avec l'association GERRIS de Sélestat (*).

A quelques minutes seulement de marche de leurs écoles respectives, les 110 élèves se sont transformés en explorateurs et ont ainsi appris à s'orienter, observer et dessiner un paysage. Ils ont découvert les différents points de vue depuis la colline, avec leurs points de repère remarquables : nombreux clochers, châteaux et ruines médiévales, montagnes à l'horizon.



Avant de se muer en cartographes et de participer à la réalisation d'un plan d'ensemble, les écoliers ont observé le paysage proche. Pour cela, ils ont appris à en identifier et à en nommer les « ingrédients » : ces arbres fruitiers sont-ils isolés ou en ligne ? Cet espace est-il une prairie ou un champ qui portera du blé

cet été ? Quelle différence entre une haie, un bosquet, un verger ? Et ce grand arbre : un cerisier, un poirier, un noyer ou bien un saule ?

Par cette approche, les écoliers ont constaté que l'espace du Hattenberg représentait un paysage par lui-même. Un petit paysage composé de multiples facettes qui, pour l'enrichir, s'emboîte dans le paysage plus vaste du vignoble et de la montagne du Hahnenberg. Un paysage que l'on peut atteindre rapidement, dans lequel on peut se déplacer, voir et revoir tel arbre connu ou tel verger en fleurs.



Ce passionnant travail de terrain s'est accompagné d'une démonstration de capture de passereaux au filet, une manière de voir de près les oiseaux. Dans un autre atelier, les écoliers découvraient l'extraordinaire diversité des nids d'oiseaux : quelle différence entre le nid du merle et celui de la grive ? Comment est réalisé le nid du troglodyte ou du chardonneret ?

La synthèse de cette expérience enrichissante a été présentée par le GERRIS au cœur même du Hattenberg par une exposition en plein air. Celle-ci expliquait la démarche et réunissait les dessins des écoliers, des schémas de paysages, des photographies du site et une grande carte en couleur de l'occupation du sol.

Par la suite, l'exposition a été présentée par le GERRIS à l'occasion de la fête de fin d'année scolaire dans chacune des écoles à Kintzheim et à Châtenois.



Modelé peu à peu par l'activité humaine, le Hattenberg est un espace plein de vie. C'est aussi un lieu de promenade, source de petites découvertes et de bien-être pour les habitants des deux communes. C'est encore, par l'existence de l'ancienne voie romaine transformée en piste cyclable, un lieu de passage emprunté de plus en plus par des sportifs et des randonneurs de toutes nationalités. C'est enfin, pour tout voyageur transitant sur l'autoroute ou la route du vin, un site particulier, une accroche de qualité, un écrin de village qui retient l'attention et appelle à la découverte.

Ce paysage, qui a longtemps pu être considéré comme ordinaire, est devenu un paysage remarquable car unique dans cette partie du piémont des Vosges. Préservons-le !

Contact :

(*) Association GERRIS - Groupe d'Etude Ried-Illwald et région de Sélestat
gerris-1976@orange.fr



L'obligation de port du gilet fluo vaut également pour les cyclistes

Le Comité interministériel de la sécurité routière a décidé, le 13 février 2008, de rendre obligatoire le port d'un gilet de sécurité par tous les cyclistes hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité.

Cette décision vise à renforcer la sécurité des usagers les plus vulnérables. Les cyclistes sont les usagers de la route les moins visibles. Les feux dont sont équipés les vélos sont moins puissants que ceux des cyclomoteurs et des motos. Ils sont notamment peu visibles de nuit hors agglomération en l'absence d'éclairage public.



C'est pourquoi il a été décidé de rendre obligatoire le port d'un gilet de sécurité par tout conducteur et tout passager d'un cycle, de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008. Le fait de ne pas respecter cette obligation est passible d'une contravention de deuxième classe d'un montant de 35€ (22€ pour l'amende minorée).

En 2007, 60 cyclistes ont été tués en ville et 82 hors agglomération. De plus, en dépit d'une diminution du nombre de cyclistes tués en 2007 de 21,5% par rapport à 2006, le nombre de cyclistes blessés a, quant à lui, augmenté de 2,7%.



En Alsace, le passage à la télé tout numérique aura lieu le 2 février 2010!

Le passage à la télé tout numérique signifie l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) et son remplacement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

Vous êtes concernés si vous recevez la télévision via une antenne râteau ou intérieure. Vous ne l'êtes pas si vous recevez la télévision avec une parabole, par une box ADSL, par le câble ou la fibre optique et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

En Alsace, la télé à 6 chaînes s'arrêtera définitivement le 2 février 2010. Vous devez impérativement vérifier et adapter, si besoin, votre équipement à un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision.

Les émetteurs TNT d'Alsace qui ne sont pas encore opérationnels vont être progressivement mis en service. N'oubliez pas de régler vos chaînes au moment de la mise en service de votre équipement. Si vous captez actuellement les chaînes allemandes ou suisses, votre équipement est compatible avec la TNT française.

Cherchez simplement les canaux des chaînes. Pensez à adapter chacun de vos postes, sinon ils ne recevront plus la télévision après le 2 février 2010!

Pour une aide financière ou technique avec un accompagnement renforcé, contactez le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Méfiez-vous du démarchage à domicile et conservez précieusement les originaux de vos factures et tickets de caisse, ils vous seront demandés pour bénéficier de l'aide financière.

Choisissez des professionnels (magasins et antennistes) agréés ayant signé une charte de confiance « Tous au numérique ». Ils se sont engagés à vous guider et à proposer des prestations de qualité au prix du marché.

Plus d'informations sur :

www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).
Des dépliants sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Résultats du concours des maisons fleuries 2009



Note: 19,75

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme JEHL Jean-Paul • M. et Mme OTTENWÄELDER Joseph



Note: 19,5

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme DICK Bernard • Espace les Tisserands • Mme FRAERING Suzanne

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme KUNTZMANN Michel • M. et Mme WOLFF Michel

Note: 19,25

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme BRUN Théo • M. et Mme HUFFSCHMIDT Fernand • M. et Mme KOHLER Richard

Note: 19

Grand Prix d'Excellence «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. DUSSOURD Gilbert • M. et Mme LEGRAND Jean-Paul • M. et Mme RIEDINGER Armand

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme BRUNSTEIN Antoine • Mme DEMONCEAUX Marie-Rose • M. et Mme STEPHAN Georges

Note: 18,5

Grand Prix d'Excellence «quatre fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme BERGER Hubert • M. et Mme BORTMANN René • M. et Mme DUSSOURD Jean-François • M. et Mme FORJONNEL Gilbert • M. et Mme GOETTELMAHNN Alphonse • M. MARTIN Richard • M. et Mme MATHIS Charles • M. et Mme MOREL Daniel • M. et Mme WOEHRLE Robert

• Maison avec fleurissement limité
Banque Crédit Mutuel • M. et Mme WEBER Jean-Marc • M. et Mme STEPHAN Jean-Claude

• Hôtel-Restaurant
Restaurant LA VIGNETTE

Note: 18

Prix d'Excellence «quatre fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme DONIUS Jean-Claude • M. et Mme DORGLER Robert • M. et Mme EVRARD Michel • Mme KEMPF Denise • M. et Mme SCHALCK Jean-Paul • Mme SCHMITT Marie-Rose

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme FREYHOF Gilbert • MAIRIE

• Hôtel-Restaurant
Restaurant à l'AGNEAU NOIR

Note: 17,5

Prix d'honneur «trois fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme CARL Albert • M. et Mme GAUGEIN Paul • MAISON DE RETRAITE • M. et Mme RAUSCHER Roger • M. et Mme RUGRAFF René • M. et Mme SPRUNGARD Jean-Pierre • M. et Mme UTARD Etienne • M. et Mme VOGEL Daniel • M. et Mme ZICKLER Bernard

• Maison avec fleurissement limité
Boulangerie BOCK • M. et Mme HARTMANN Serge • M. MATHIEU Marcel • TOUR DES SORCIÈRES

• Hôtel-Restaurant
Hôtel HERRBACH

Note: 17

Prix d'honneur «deux fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme BRUNSTEIN René • Mme CARL Odette • M. et Mme DA SILVA Mario • M. DONTENVILLE Fernand • M. et Mme DONTENVILLE Gilbert • M. et Mme GEROLD Robert • M. et Mme HAAG Christophe • M. et Mme HAUSS Raymond • M. et Mme KAELEBEL Gilbert • M. et Mme HILBIG Patrick • M. et Mme KNOEPFLI Christophe • M. et Mme VOLTZENLOGEL Bernard

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme DAHBI Hamid • M. et Mme DUSSOURD Jean-Marc • Fleurs ALEXANDRA • Mme KAELEBEL Anny • Mme SCHMITT Marie-Louise

• Hôtel-Restaurant
L'AUBERGE ALSACIENNE • Hôtel-restaurant DONTENVILLE

Note: 16,5

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme AMANN René • M. BALDAUF Edgar • Mme BAUMANN Annie • Centre de LA RANDONNÉE • M. et Mme DOR-

GLER Bernard • M. et Mme FRECH Marcel • M. et Mme HODLER Jurg • M. et Mme MUNTZINGER Jean-Claude • M. et Mme RIEHL Gérard • M. et Mme ROSENBERGER Charles • M. et Mme SALVADOR Casimiro • M. et Mme SCHAEFFER Pierre • M. et Mme SEITZ Raymond • M. et Mme IZERN Claude • M. et Mme WACH Jean-Georges • M. et Mme ZIMMER Bertrand

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme DAVID Marcel • M. et Mme DEIBER Robert • M. et Mme GATINEAU Gérard • Mme KEMPF Pierrette • M. et Mme MARTIN Jean-Pierre • OFFICE DE TOURISME • M. et Mme SCHWEITZER Raymond • M. et Mme SEEMANN Michel • Mme SPEITEL Gabrielle • M. et Mme VALENTIN Francis

• Hôtel-Restaurant
Hôtel Restaurant BEYSANG

Note: 16

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et Mme BERGER Fernand • M. et Mme BOSSERT Gérard • M. et Mme BOSSERT Gilbert • M. et Mme BREISTOFFER Guy • Distillerie LEGOLL • M. et Mme DORGLER Gaston • M. et Mme GAUGLER René • M. et Mme GRASSLER Albert • M. et Mme HOFFER Pascal • M. et Mme KIENY Raymond • M. et Mme MARBACH Bernard • M. et Mme MARCHAL Roger • M. ROESZ Pascal / Mme EDOUARD Céline • M. et Mme RUFFENACH Michel • Mme SEYLLER Marie-Rose • M. et Mme STATTNER Camille

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme BERGER Jacques • M. et Mme KRETZER Dominique • M. et Mme MARTIN Julien • M. et Mme SUTTER Marcel

Note: 15,5

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. BEYER André • M. et Mme BRUN Paul • M. et Mme BRUNSTEIN Eric • M. et Mme DUSSOURD Antoine • M. et Mme GOETTELMAHNN Thierry • M. et Mme IDOUX Maurice • M. et Mme LITTY Roger • M. et Mme RAESS Charles • M. et Mme SCHMITT Raymond • M. et Mme STIRN Christian • M. et Mme ZANELLA Patrick

• Maison avec fleurissement limité
M. et Mme DORGLER Henri • Mme HUFFSCHMIDT Dolorès • M. KEMPF Christian • M. et Mme PICK Jean-Paul • Mme SENGLER Marie-Madeleine

Foyers qui ont également obtenu un prix d'encouragement:

Note 15:	47 foyers
Note 14,5:	17 foyers
Note 14:	81 foyers
Note 13:	80 foyers
Note 12:	53 foyers

Carnet du 15 mai 2009 au 25 novembre 2009

NAISSANCES



- 16 mai 2009 à Strasbourg, Matthias Sylvain Christophe MEISS, fils de Nicolas MEISS et de Angélique JACOB
- 24 mai 2009 à Schiltigheim, Jeanne VILARDELL, fille de Yann VILARDELL et de Anne-Catherine GOLDSTEIN
- 26 mai 2009 à Colmar, Aurane Chantal Michelle CONTAT, fille de Samuel CONTAT et de Delphine TELLART
- 26 mai 2009 à Colmar, Léopold Louis Fernand CONTAT, fils de Samuel CONTAT et de Delphine TELLART
- 8 juin 2009 à Sélestat, Valentin Michel LACK, fils de Yann LACK et de Delphine ROESCH
- 11 juin 2009 à Sélestat, Mathieu Lucas BERARD, fils de Jean BERARD et de Marie-Capucine BUCKENMEYER
- 17 juin 2009 à Sélestat, Constantin Jean-Pierre CLEMENT, fils de Christophe CLEMENT et de Laurence REA
- 5 juillet 2009 à Châtenois, Hanaé Rosie Hélène LAPS, fille de Thierry LAPS et de Céline STOECKLIN
- 7 juillet 2009 à Sélestat, Engie WEISS, fille de Cathia WEISS
- 8 juillet 2009 à Sélestat, Katia ZGODZINSKI, fille de Marek ZGODZINSKI et de Madgalena KESIK
- 14 juillet 2009 à Sélestat, Maël LE BAIL, fils de Guénahel LE BAL et de Séverine LIENHART
- 26 juillet 2009 à Sélestat, Tom RENTZ, fils de Philippe RENTZ et de Carmen BOHN

DECES

- 15 mai: Charles FELDNER
- 20 mai: Elisabeth ANDRE née FOUGERAT
- 21 mai: Mireille Maria GINGELWEIN née ERB
- 2 juin: Marie Lucie VOGEL
- 6 juin: Pierre Paul HERZOG
- 9 juin: Roger Georges Fernand VAL
- 4 juillet: Germaine Marie-Louise VOLKRINGER née HAMMER
- 5 juillet: Mariette Elise SENGLER née COMAU
- 20 juillet: Joseph REINBOLD
- 31 juillet: Jean Antoine Emile FRAERING

- 30 juillet 2009 à Sélestat, Fanny Evelyne Mireille RICHARDOT, fille de Mickaël RICHARDOT et de Christel PEREZ
- 13 août 2009 à Sélestat, Anne Fanny HERTH, fille de Vincent HERTH et de Nathalie STAHL
- 17 août 2009 à Sélestat, Keila THIRIAN, fille de Timothée THIRIAN et de Delida PERRON
- 18 août 2009 à Sélestat, Thom Anthony ZELLER, fils de Eric ZELLER et de Catherine NICOLE
- 17 septembre 2009 à Sélestat, Elisa Lilly GUTH, fille de Bruno GUTH et de Sandra ZUMSTEEG
- 18 septembre 2009 à Sélestat, Théo SCHOLER, fils de Raphaël SCHOLER et de Lidwine RAFFNER
- 27 septembre 2009 à Colmar, Ana Pascale SEYLLER, fille de Hervé SEYLLER et de Laure HOFFNER
- 20 octobre 2009 à Colmar, Timéo SUTTER, fils de Régis SUTTER et de Perrine CAEL
- 3 novembre 2009 à Sélestat, Enes YENIAVCI, fils de Bilal YENIAVCI et de Fatma GUCUKO
- 9 novembre 2009 à Sélestat, Célia LE, fille de Gérard LE et de Pascale GERARD
- 12 novembre 2009 à Sélestat, Hugo SOHLER, fils de Didier SOHLER et de Marilynne FUHRMANN
- 23 novembre 2009 à Sélestat, Shaynie Nayah SAMO TCHOUAMO, fille de Nick SAMO TCHOUAMO et de Annette BADERGOLL

- 19 août: Huguette STROESSER née SUTTERLIN
- 14 septembre: Gabrielle Hélène SCHWEY née RIES
- 23 septembre: Marie Louise BAUMEYER née MARTIN
- 26 septembre: Marie Joséphine ZICKLER née BOLLECKER
- 7 octobre: Catherina MONTARULI
- 8 octobre: Marie-Thérèse BOHN née DURRENBACH
- 8 octobre: Jean-François CHAMPEL
- 24 octobre: M. le Curé Jean SCHWEDERLE, Curé de la Paroisse de Châtenois de 1980 à 1996
- 5 novembre: Marie-Thérèse RIEHL née VOGT
- 9 novembre: Yvonne Thérèse KOEHLER née ULRICH

NOCES



Noces d'Or

- 6 juin 1959: Jean LAMOTTE et Lucienne SCHWAB
- 26 juin 1959: Marcel GOETTELMAH et Arlette ZIMMERMANN
- 31 juillet 1959: Charles ALGEYER et Marie BOESPFLUG
- 21 août 1959: Robert PETERMANN et Edwige EPPLE
- 4 septembre 1959: Fernand MERTZ et Justine EBLIN
- 7 novembre 1959: Gérard STREICHER et Eliane MARLIN
- 13 novembre 1959: Robert VOGEL et Jeanne SCHUHLER

Noces de Diamant

- 4 novembre 1949: Eugène LENTZ et M.-Thérèse WARTZOLFF
- 25 novembre 1949: Camille STATTNER et Mélanie DANNER



MARIAGES

- 16 mai: Claude Raymond Joseph GELLY et Caroline THOMAS
- 30 mai: Jean-Pierre ADAM et Joanne Marie Cécile BUCKENMEYER
- 13 juin: Daniel Eric MEDICI et Christelle Renée Elisabeth GIRARDIN
- 11 juillet: Jérôme GAUDIARD et Léa Adeline Mariette Cécile ZIRGEL
- 1 août: Thierry LOGEL et Isabelle Gabrielle Yvonne LESUEUR
- 8 août: Marc Jean Noël LANDREAU et Gaëlle PASQUIER
- 22 août: Michel Louis GOETTELMAH et Virginie Claude MICHEL
- 29 août: Daniel Hoatan LÊ et Pascale Marie Jeanne GERARD
- 5 septembre: Fabien Bernard BILGER et Julie Martine Sylvie Marie Dolorès STEMMER
- 19 septembre: Vincent Frédéric LUTZ et Caroline Hélène HEPPE
- 19 septembre: Sébastien Stéphane FICK et Alexandra Marguerite Simone MULLER
- 3 octobre: Michel WEISS et Josiane RAGINEL

Calendriers des manifestations du 1^{er} semestre 2010

Dates	Heures	Manifestations	Lieux
Janvier			
Dimanche 3	15 h et 17 h	Fête des Rois Mages	Esp. Les Tiss. + rue du Mar. Foch
Vendredi 8	19 h	Vœux du Maire	Espace Les Tisserands
Samedi 9	17 h 30	Crémation de sapins	A l'arrière de l'Esp. Les Tiss.
Samedi 9		Concert d'orgues	Eglise St Georges
Samedi 23		AG Confédération des apiculteurs	Espace Les Tisserands
Mardi 26	17 h-20 h 30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Vendredi 29		AG Office Municipal des Sports	Espace Les Tisserands
À définir		Pays Bonna	Espace Les Tisserands
Février			
Samedi 6	À partir de 15 h	Carnaval	Espace Les Tisserands
Jeudi 11		Carnaval	Espace Les Tisserands
Vendredi 19	20 h	AG Office de Tourisme	Espace Les Tisserands
Dimanche 21	12 h	Déjeuner dansant de l'Office de Tourisme	Espace Les Tisserands
Vendredi 26		Théâtre alsacien de la Chorale Ste Cécile de Scherwiller	Espace Les Tisserands
Dimanche 28		AG UNC	Espace Les Tisserands
Mars			
Mercredi 3	9 h-16 h	Marché aux vêtements	Espace Les Tisserands
Vendredi 5		AG A.A.A.A.	Espace Les Tisserands
Samedi 6		Loto	Espace Les Tisserands
Mercredi 10		Spectacle du Collège	Espace Les Tisserands
Jeudi 11		AG des Artisans Retraités	Espace Les Tisserands
Vendredi 12		Soirée « Friejohr »	Espace Les Tisserands
Dimanche 14		Les Foulées Castinétaines	Gymnase Le Cosec
Dimanches 14 et 21		Elections régionales	Espace Les Tisserands
Vendredi 19		AG Crédit Mutuel	Espace Les Tisserands
Mardi 23	17 h-20 h 30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Vendredi 26		Soirée « Bains de Châtenois »	Espace Les Tisserands
Du 27 au 28		Salon des Cérémonies	Espace Les Tisserands
À définir		AG CSF de Châtenois - Le Tournesol	C.C.A.
Avril			
Mardi 6		Diaporama des Foulées Castinétaines	Espace Les Tisserands
Sam 10 et dim 11		Bourse d'échanges	Espace Les Tisserands
Dimanche 11	8 h-19 h	Compétition de karaté (poussins à benjamins)	Gymnase Le Cosec
Mardi 13	20 h	Remise des prix maisons fleuries	Espace Les Tisserands
Samedi 17		Concert	Espace Les Tisserands
Dimanche 18		AG des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
Vendredi 23		Concert Sletto's Band	Espace Les Tisserands
Dimanche 25		Concert Sletto's Band	Espace Les Tisserands
Vendredi 30	20 h	Concert des trois Ecoles de Musique	Espace Les Tisserands
Les 30 avril et 1 ^{er} mai		Levée du Maiebaum	
Mai			
Samedi 1		Soirée country	Allée des Bains
Sam 1 et dim 2		Foire St Georges / Salon du camping car	Village
Samedi 8		Armistice	
Mercredi 19		Audition de guitare	Espace Les Tisserands
Dimanche 23		Concert	
Samedi 29		30 ^e anniversaire de l'Ecole de Musique	
Juin			
Mardi 1		Audition piano et violon	Espace Les Tisserands
Mercredi 9	15 h	Spectacle de fin d'année scolaire	Espace Les Tisserands
Dimanche 13	À partir de 10 h	Fête des Remparts	Sur le site des remparts
Mardi 15	17 h-20 h 30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Jeudi 17		Spectacle du Collège	Espace Les Tisserands
Lundi 21		Fête de la musique	Place de la Mairie
Mardi 22		Fête du Judo	Espace Les Tisserands